

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 12 décembre 1988

### PREMIÈRE SESSION--TRENTE- QUATRIÈME LÉGISLATURE

[Traduction]

La trente-quatrième législature ayant été prorogée et les Chambres dissoutes par proclamation le samedi 1<sup>er</sup> octobre 1988, puis les brefs ayant été émis et rapportés, les nouvelles Chambres ont été convoquées pour l'expédition des affaires le lundi 12 décembre 1988 et, en conséquence, se sont réunies le jour dit.

le lundi 12 décembre 1988

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui, par proclamation de Son Excellence le Gouverneur général du Canada pour l'expédition des affaires, et les députés étant réunis:

M. Robert Marleau, greffier de la Chambre, donne lecture d'une lettre du secrétaire du Gouverneur général annonçant que le très honorable Brian Dickson, à titre de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, le lundi 12 décembre 1988, à 11 heures, pour ouvrir la première session de la trente-quatrième législature.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir de l'honorable suppléant de son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend au Sénat. Le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat, Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général du Canada ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi un Président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera à 16 heures aujourd'hui même.

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

[Français]

Et de retour du Sénat:

**Le Greffier de la Chambre:** Conformément à l'article 3 du Règlement, j'invite M. Prud'homme, député de la

circonscription électorale de Saint-Denis, à prendre place au Fauteuil afin de présider à l'élection du Président.

\* \* \*

### LA SOLIDARITÉ HUMAINE

LES VICTIMES DU TREMBLEMENT DE TERRE EN  
ARMÉNIE

**Le président d'élection (M. Prud'homme):** Chers collègues, avant de procéder à toute activité proprement politique, je sais pertinemment que je réponds à vos vœux en vous invitant à un geste humanitaire à l'égard des infortunés Arméniens.

Pour reconnaître que la solidarité humaine transcende les partis, les pays et même les régimes, donnant à tous les hommes et femmes de la terre des raisons d'espérer, gardons une minute de silence.

[Traduction]

Auriez-vous maintenant l'obligeance de vous lever pour observer une minute de silence?

[Note de l'éditeur: La Chambre observe un moment de silence.]

\* \* \*

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT

L'HONORABLE JOHN A. FRASER, DÉPUTÉ DE LA  
CIRCONSCRIPTION DE VANCOUVER-SUD

[Français]

**Le président d'élection (M. Prud'homme):** Conformément aux dispositions du Règlement, la Chambre va maintenant procéder à l'élection d'un président.

[Traduction]

**M. Dan Heap (Trinity—Spadina):** Bien que j'aie signé et envoyé ma formule de retrait de candidature, je n'ai pu être assermenté avant neuf heures moins cinq ce matin parce que le bref d'élection n'était pas disponible. Je n'ai pas donné suite puisque je n'étais pas éligible. Maintenant que je le suis, je demande à la Chambre la permission de retirer ma candidature.